

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 284 | MARS 2022

Dossier

Les anniversaires de l'année



3 La Ville continue la mobilisation pour le maintien du bureau de Poste de la Fauconnière

6 Budget 2022 : un projet axé sur l'investissement

14 La démocratie participative fait son grand retour



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens,

L'amélioration de la situation épidémique et la levée progressive des mesures sanitaires permet le retour d'une vie municipale normale. Après deux ans d'interruption, les réunions publiques peuvent reprendre et je me réjouis de pouvoir vous rencontrer à nouveau.

En ce mois de mars se tiendront des assemblées de quartier destinées à constituer les Conseils de quartier. Je vous invite à faire acte de candidature pour prendre part aux décisions importantes qui concernent votre quartier et la commune et faire vivre la démocratie.

Nous avons voté pour l'année 2022 un budget qui traduit l'ambition et le sérieux de l'équipe municipale : l'augmentation de la dette est contenue grâce à la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le budget dégagé pour l'investissement permettra de réaliser plusieurs projets d'envergure pour la ville sans toucher aux taux d'imposition.

La consultation publique sur le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) se poursuit jusqu'au 22 mars. Il est essentiel qu'un maximum de Gonessiens fasse valoir leur avis et prenne position sur les nuisances aéroportuaires en réclamant la limitation des vols de nuit et la diminution du bruit aérien. Le PPBE est effectif pour cinq ans et il sera trop tard pour se faire entendre !

Fidèlement.

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse



SOMMAIRE

3 / services publics

La Ville continue la mobilisation pour le maintien du bureau de Poste de la Fauconnière

4 / retour sur

5 / nuisances aériennes

Consultation sur les nuisances aériennes : plus que quelques semaines pour donner votre avis

6 / budget

Budget 2022 : un projet axé sur l'investissement

8 / dossier

Les anniversaires de l'année

12 / en bref

13 / actualités

Le programme de la Journée internationale des droits des femmes

14 / vie locale

La démocratie participative fait son grand retour

16 / sport

Une formation Sport/Santé pour accompagner les habitants

17 / débat

Débat citoyen : "Comment sortir de l'Europe libérale pour refaire la France ?"

18 / sortir

26 / hommage

Décès de Fanny Pech, élue et directrice emblématique de l'école Marc Bloch

27 / menus

28 / tribunes

30 / acteur local

« Les 69 péripéties » d'un basketteur gonessien

31 / infos pratiques

La Ville continue la mobilisation pour le maintien du bureau de Poste de la Fauconnière

Après des fermetures successives qui semblaient augurer d'une disparition pure et simple du bureau de Poste de la Fauconnière, une réunion a été organisée en présence du maire et de plusieurs représentants du groupe La Poste, au cours de laquelle le maintien de ce service a été confirmé. Il s'agit d'une première victoire afin de permettre aux habitants du quartier de la Fauconnière de bénéficier de l'intégralité des services postaux.

Depuis plusieurs années, les riverains qui se rendent au bureau de Poste de la Fauconnière trouvent régulièrement porte close, une situation qui laissait entrevoir la fermeture définitive de ce bureau pourtant essentiel à la vie du quartier, mais aussi pour les habitants de la ville voisine de Villiers-le-Bel.

À la demande de Jean-Pierre Blazy, les directeurs et directrices de projet, de secteur et de territoire du groupe La Poste se sont réunis au début du mois de février. À l'issue de cette rencontre, les représentants du groupe se sont finalement engagés à maintenir le bureau de poste à la Fauconnière.

D'autres combats à mener

Bien que les représentants aient assuré que le bureau de poste de la Fauconnière ne disparaîtrait pas et que le distributeur automatique de billets serait régulièrement alimenté, d'autres problèmes persistent : les fermetures intempestives dues au manque de personnel se poursuivent et les riverains doivent toujours se rendre au bureau du centre-ville pour retirer une lettre recommandée ou un colis.

Pour réclamer l'ouverture continue et la présence de l'ensemble des services postaux au bureau de la Fauconnière, une mobilisation sera organisée **le samedi 12 mars à 10h devant les locaux**. Pour soutenir ce mouvement, une pétition est également disponible en ligne et aux accueils des bâtiments municipaux. Dans le même temps, **une motion en faveur du maintien de l'activité de ce bureau de Poste a été votée à l'unanimité le 7 février dernier par le Conseil municipal**.



LA POSTE EMBAUCHE

Pour assurer la continuité du service, quatre postes sont à pourvoir au bureau de la Fauconnière. Le groupe était ainsi présent le 16 février dernier au forum « Trouve ton job » organisé à la salle Jacques Brel pour trouver des candidats.

Si vous souhaitez soumettre votre candidature, merci de l'adresser au Cabinet du maire – 66 rue de Paris, 95 500 Gonesse.



Signons la pétition en ligne ou papier



JEUNESSE

Forum "Trouve ton job"



Le forum emploi « Trouve ton job » s'est tenu le mercredi 16 février à la salle Jacques Brel. Entre 10 et 16h, une quarantaine de partenaires (Pôle emploi, La Poste, l'Armée, ou encore les entreprises du territoire) étaient présents pour guider les visiteurs dans leur recherche d'emploi.

HANDICAP

Séance Ciné-Ma Différence



Le samedi 5 février, une séance Ciné-Ma Différence (adaptée aux personnes dont le handicap peut entraîner des troubles du comportement) a été organisée au cinéma Jacques Prévert. À cette occasion, le dessin-animé Hopper et le hamster des ténèbres a été projeté en avant-première

CULTURE

« Plock » Cie Grensgeval



Le spectacle « Plock » de la compagnie de cirque Grensgeval a été joué pendant toute une semaine du mois de février à la salle Jacques Brel. Après avoir ravi les élèves de la ville, une dernière représentation a été ouverte aux familles.

Consultation sur les nuisances aériennes : plus que quelques semaines pour donner votre avis

L'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle – comme l'ensemble des aéroports français – est dans l'obligation de présenter un plan prévoyant des mesures qui seront mises en place dans les années à venir afin de limiter les nuisances aéroportuaires. Le dernier Plan présenté fait désormais l'objet d'une consultation publique jusqu'au 22 mars.

Le dernier projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle a fait l'objet d'un vote négatif le 18 janvier dernier au cours de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE). **Le 7 février, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un avis défavorable à ce projet de PPBE.** Il a été jugé gravement insuffisant car il ne contribue pas à réduire les nuisances aéroportuaires et protéger les populations des communes voisines.

Le PPBE précédent n'ayant pas eu l'effet souhaité, celui qui sera établi pour les années 2022 à 2026 doit améliorer la situation. En l'état, le projet de PPBE augmente de 29% la zone concernée par le bruit de nuit et de 78% la population dérangée par les nuisances sonores par rapport aux années précédentes.

Il doit être soumis à l'approbation de l'État et fait l'objet d'une grande consultation publique préalable à laquelle tous les habitants peuvent participer.

Nous vous invitons à faire part de vos demandes concernant :

- Le retrait des avions les plus bruyants
- La réduction des vols de nuit
- La réforme du dispositif d'aide aux riverains et de la fiscalité sur l'activité aérienne (TNSA), pour permettre une meilleure prise en charge des demandes d'insonorisation
- La définition d'un maximum de trafic pour l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle
- L'application d'un dispositif de sanction pour les atterrissages sans créneau entre 0h00 et 05h00 aujourd'hui interdits mais pas sanctionnés

.....

Les habitants ont jusqu'au 22 mars prochain pour se connecter sur le site <https://bit.ly/3LRCY9r> et soumettre leurs suggestions d'amélioration.



Mobilisons-nous

contre ce projet de PPBE insuffisamment protecteur pour les populations riveraines de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et qui ne permet pas de réparer les injustices observées sur le territoire notamment la nuit.

Donnez votre avis



Budget 2022 : un projet axé sur l'investissement

La crise sanitaire qui frappe notre pays depuis près de deux ans continue à peser sur notre vie quotidienne mais aussi sur l'activité des communes. La Ville en a tenu compte pour établir ce budget 2022 et réalisera des ajustements en fonction des circonstances.

Notre budget se construit autour de 5 priorités :

- 1 Poursuivre les efforts d'investissement
- 2 Modérer le recours à l'emprunt afin de réduire progressivement le montant de la dette communale
- 3 Ne pas augmenter la pression fiscale des ménages
- 4 Maintenir une épargne brute élevée
- 5 Maîtriser l'évolution des charges de gestion

Approuvé lors de la séance du Conseil municipal du 7 février dernier, le Budget Primitif Principal 2022 s'élève à 88 040 333,10€ et se décompose ainsi :

36 760 675,10€ d'investissement **51 279 658,00€** de fonctionnement

- Comparatif 2021/2022 -



LES PROJETS DE 2022

- Travaux d'aménagement du cimetière, réfection de la place Marc Sangnier, des rues Philippe Auguste et des Acacias, du chemin de Fontenay, création d'espaces modulaires à l'école Marie Laurencin
- Entretien du patrimoine, de la voirie communale, des espaces verts, déploiement de la vidéosurveillance et de la vidéoprotection, achat de matériels et équipements
- Réhabilitation et extension de la piscine Raoul Vaux financée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- Reconstruction du gymnase Raoul Vaux
- Travaux de réhabilitation de l'église Saint-Pierre Saint-Paul financés en partie par des subventions de la DRAC, du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Départemental et de l'État au titre du Plan de Relance

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles affichent une progression maîtrisée de 1,17% et sont réparties principalement en quatre enveloppes :

- 1 Charges à caractère général **13 673 580,13€**
- 2 Charges de personnel **27 772 750,00€**
- 3 Autres charges de gestion **3 386 058,00€**
- 4 Charges financières **605 196,00€**

Les charges de personnel sont le premier poste de dépenses du budget avec **60,82% des dépenses**.

Celles à caractère général représentent environ **30% des dépenses réelles de fonctionnement**.



51,7% DE LA TAXE FONCIÈRE VERSÉE PAR LES ENTREPRISES

L'année dernière, plus de 15,6 millions d'euros ont été versés pour régler la taxe foncière. La Ville disposant d'une importante zone d'activités, plus de la moitié de cette somme (51,7%) a ainsi été réglée par les entreprises installées sur le territoire.

Une dette maîtrisée

Pour l'année 2021

Le montant de l'emprunt s'est élevé à 4 290 000€ au lieu des 5 979 400€ votés au budget primitif pour 2021. Cette économie a été rendue possible grâce aux efforts réalisés par l'ensemble du personnel communal et les élus. L'encours de la dette au 31 décembre 2021 était de 39 769 037€.

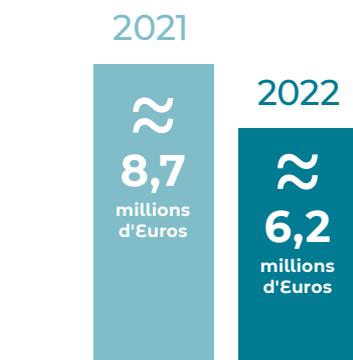
Pour l'année 2022

L'emprunt pour l'année 2022 a été défini à 4 000 000€ au budget primitif. La dette devrait s'établir à 39 988 752€ à la fin de l'année, soit une progression de 219 715€ seulement par rapport à l'année précédente.

Les dotations de l'État en baisse

Pour réduire son emprunt, la ville reçoit de la part de l'État des subventions en fonctionnement depuis quelques années, celles-ci sont en baisse systématique et viennent compliquer la préparation budgétaire.

Les subventions attendues pour 2022 sont estimées à 6 232 018€, contre plus de 8,7 millions d'euros l'année précédente. Cette forte baisse n'aura toutefois pas d'impacts sur les comptes de la Ville, dont les dépenses restent maîtrisées.



- Comparatif des subventions 2021/2022 -

Aucune augmentation des taux d'imposition pour 2022

Pour ne pas augmenter la pression fiscale des ménages gonessiens, dont le pouvoir d'achat a été fortement réduit ces dernières années par la crise sanitaire et les hausses successives des prix, la Ville n'augmentera pas les taux communaux en 2022. Ils restent donc fixés à :

36,15% pour les propriétés bâties

58,72% pour les propriétés non bâties



Claude TIBI

maire-adjoint aux finances,
au budget et la commande publique

« Il s'agit de mon deuxième budget et un réel effort a été fait cette année pour maîtriser les dépenses de fonctionnement. Pour se faire, un important travail a été mené avec les élus et les services : chaque ligne de dépenses a été examinée dans le but de dégager le plus de budget possible pour l'investissement. En 2021, nous avons réussi à limiter la progression de l'encours de la dette à 272 919€ et notre capacité de désendettement est passé à 4,47 ans à la fin de l'année dernière.

Cette année, nous espérons voir l'augmentation de notre capacité d'autofinancement afin de continuer de proposer un budget d'investissement ambitieux. Tous les élus sont mobilisés et à l'écoute pour construire ensemble les projets d'aujourd'hui et de demain.



Les anniversaires de l'année

Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, 60 ans du quartier de la Fauconnière, centenaire de celui des Marronniers...

L'année 2022 sera émaillée d'événements qui pourront être célébrés après plusieurs mois de restrictions.

Les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie



1954

Début de la guerre d'Algérie

En plein mouvement de décolonisation à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le Front de libération nationale (FLN) et sa branche armée mènent une insurrection en Algérie, colonie française depuis 1830, pour réclamer le départ des Français et l'indépendance du pays. Cette insurrection se transforme en conflit ouvert contre l'État français et divise la population. Alors que l'armée française renforce sa présence, des vagues d'attentats et d'assassinats rythment le quotidien des habitants du pays tandis que des combats opposent les indépendantistes, l'État français et les partisans de l'Algérie française.

1962

Fin de la guerre d'Algérie Signature des Accords d'Évian

Après d'âpres négociations, le Gouvernement provisoire de la République algérienne et celui de la République française concluent les Accords d'Évian qui mettent fin à plus de sept années de guerre et l'Algérie obtient son indépendance.



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Tout au long du mois de mars, plusieurs événements seront organisés pour célébrer ce tournant historique. Outre la traditionnelle commémoration au pied du Monument aux morts, plusieurs séances de ciné-débat, des conférences et des spectacles auront lieu pour les Gonessiens de tous âges.

- **Samedi 19 mars à 10h30 :**
Commémoration au Monument aux morts
- **Vendredi 25 mars à 15h :**
Projection du film « Avoir 20 ans dans les Aures »
- **Exposition des témoignages des habitants**

Les 60 ans de La Fauconnière

1962

Création de la Fauconnière

Une crise du logement frappe le pays au début des années 1960 et les premiers « grands ensembles » commencent à sortir de terre. Imaginés comme de véritables petites villes dans la ville, ils ont l'avantage de disposer de commerces, d'écoles, et les immeubles peuvent loger des centaines de familles. Le nom de la « Fauconnière » est choisi, une référence à la chasse aux faucons qu'on y pratiquait autrefois.



Ramata DIOP

11^e adjointe au maire déléguée à la Vie Lycéenne et étudiante et au quartier de la Fauconnière

“ Ce quartier a une véritable histoire et il a beaucoup évolué au fil des années. Les habitants qui s'y sont succédés en constituent toute la richesse et je suis

certaine que beaucoup, comme moi qui y vis depuis plus de vingt ans, ignorent tous les secrets du quartier de la Fauconnière. Cet anniversaire est l'occasion de leur faire découvrir l'envers d'un décor qu'ils connaissent si bien. ”

“ J'ai vécu dans le quartier de la Fauconnière pendant toute mon enfance. À l'époque, ce quartier était d'une grande modernité : il y avait une église, des écoles, un 'magasin de couleurs', l'ancêtre de nos magasins de bricolage. C'est plus qu'un quartier. Dès les premières années, les habitants disaient déjà qu'ils habitaient à la Fauconnière et non à Gonesse. ”

Catherine Guilmart

Directrice Générale adjointe à l'aménagement urbain



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Les habitants de la Fauconnière seront invités à célébrer l'anniversaire de leur quartier cette année.

- **Retrouvez le programme des festivités sur le site de la ville :**



Les 100 ans des Marronniers

1922

Construction du quartier des Marronniers

Une crise du logement secoue toute l'Île-de-France au début du XXe siècle. Pour y remédier, de nombreuses villes décident de créer de nouveaux quartiers. Gonesse ne fait pas exception et tandis que la nouvelle gare de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville est érigée, la construction d'un quartier adjacent est actée.



Les champs qui entouraient autrefois le centre-ville ont peu à peu laissé leur place aux habitations et le quartier a été baptisé « les Marronniers », en hommage aux nombreux arbres qui s'y trouvent aujourd'hui encore. Quant aux rues, elles portent des noms de végétaux : cette partie de la ville était en effet conçue comme une « cité jardin », avec la nature au centre du projet.



1924 -1926

Les premières avenues (Gabriel Péri, Pierre Brossolette, les Myosotis...) sortent de terre avec la construction de 320 nouvelles maisons. Elles étaient construites « en bande » (ou mitoyennes), et étaient ainsi bien moins onéreuses que les maisons individuelles.



Martine OSSULY

Conseillère Municipale déléguée
aux quartiers des Marronniers et
de la Grande Vallée

“ Le quartier des Marronniers fête un anniversaire exceptionnel : ce centenaire sera l'occasion pour ses habitants – et ceux de l'ensemble de la commune – de retracer toute son histoire. Mais au-delà de l'importance historique de cette partie

de la ville qui, en un siècle, est passée d'une simple zone agricole à un quartier agréable où des générations de Gonessiens se sont succédées, il s'agira aussi et surtout d'explorer l'histoire sociologique des Marronniers. Cette facette de l'histoire du quartier, qui est d'une grande richesse, sera racontée au travers des images prêtées par les habitants, qui seront exposées pour ce centenaire. ”



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Pour célébrer le centenaire de ce quartier, plusieurs événements seront organisés cet été. Un vernissage (rassemblant des photos et des vidéo-témoignages des habitants) sera ainsi présenté et une fête de quartier sera organisée.

En septembre, toujours dans le cadre de ce centenaire, une promenade patrimoniale sera proposée afin de découvrir les lieux historiques des Marronniers.

- **Retrouvez le programme des festivités sur le site de la ville :**



1932

Une première école, Roger Salengro, est construite dans le quartier. Comme il était de coutume à l'époque, les garçons et les filles étaient séparés dans deux ailes du bâtiment.

“ Je m’y suis installé avec ma famille en 1972 et nous avons assisté au développement du quartier : des écoles ont été construites, puis nous avons vu la création des villas, des quartiers des Tulipes et des Musiciens... À l’époque, c’était un quartier tout neuf, avec son petit marché, ses commerces, ses nouvelles maisons. Ce n’était vraiment pas désagréable d’y vivre et nous y sommes toujours attachés. ”

Jean Borzakian

Habitant du quartier



Si vous souhaitez prêter des photos des quartiers des Marronniers et de la Fauconnière ou de la guerre d'Algérie, ou apporter votre témoignage, vous pouvez vous adresser **au service Communication à l'adresse communication@mairie-gonesse.fr ou vous présenter à l'accueil de l'Hôtel de ville aux heures d'ouverture.**

Restauration scolaire : après une forte baisse en 2021, le prix des repas est légèrement ajusté à la hausse

Au début de l'année 2021, la municipalité a fait le choix d'une importante baisse du prix des repas de restauration scolaire pour l'ensemble des foyers gonessiens qui bénéficient de ce service. Alors que le prix d'un couvert était auparavant fixé à 4 euros, il est depuis défini selon le quotient familial des parents et oscille entre 1,50 et 3,50 euros, permettant aux foyers de faire en moyenne 225 euros d'économies par année et par enfant.

Un an après cette réforme, un ajustement est nécessaire pour pallier la hausse des prix des matières premières et la revalorisation des salaires du personnel exerçant dans les sites de restauration scolaire. Le prix du repas augmente donc de 0,10 euros pour intégrer ces variables extérieures.

Les nouveaux tarifs, approuvés au Conseil municipal du 7 février dernier, entreront en vigueur dès le début du mois de mars.



Le Go'Bus bat des records de fréquentation

Plus de deux ans depuis sa mise en service, le Go'Bus a dépassé à la fin de l'année dernière la barre des 23.000 kilomètres parcourus dans la Ville. Les chiffres de fréquentation sont également en forte hausse, avec une augmentation de 200% depuis l'année 2019. En 2021, 5835 Gonessiens ont ainsi emprunté le Go'Bus.

Pour rappel, le Go'Bus est un moyen de transport gratuit pour l'ensemble des habitants de la Ville. Il possède vingt-trois arrêts répartis sur l'ensemble du territoire afin de relier les différents quartiers sans effectuer de changement de moyen de transport.

Pour réserver un trajet, il suffit de composer le 07 85 95 53 20 au moins 24 heures à l'avance.

Des cours de français dispensés dans les Maisons des habitants

Les adultes qui souhaitent améliorer leur niveau de français peuvent s'inscrire à une formation gratuite proposée dans les trois Maisons des habitants de la Ville. Pour s'inscrire à cette formation de 200 heures de cours (soit 16 heures hebdomadaires), il suffit de se présenter à l'accueil de l'une des trois Maisons des habitants muni d'une pièce d'identité (titre de séjour, récépissé, passeport ou carte d'identité) et d'un justificatif de domicile.

Les cours commenceront le 14 mars prochain. Des tests de positionnement auront lieu les 7 et 10 mars à 9h à la Maison des habitants Marc Sangnier.

Renseignements auprès de la Maison des habitants Marc Sangnier ou au 01 75 41 62 10

Le programme de la Journée internationale des droits des femmes

Comme chaque année lorsque la situation sanitaire le permet, la Journée internationale des droits des femmes est l'occasion d'organiser une semaine d'activités aux quatre coins de la ville. Voici le programme de cette année.



Mardi 8 mars

Caroline Vigneaux

à 20h, à la salle J. Brel

à partir de 12 ans

Après avoir « quitté la robe » dans son précédent spectacle, la célèbre humoriste Caroline Vigneaux se retrouve nue comme Eve dans le jardin d'Eden.

Plus d'informations en page 18

Réservations au 01 34 45 97 60 ou à l'adresse reservationspectacle@mairie-gonesse.fr



Mercredi 9 mars

« Vaillante » Animation » dès 5 ans

à 14h30, au cinéma J. Prévert

Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition : devenir pompier comme son père ! Hélas, à New York en 1932, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession.

Gratuit. Projection suivie d'une discussion avec deux femmes sapeur-pompier de Gonesse

Réservations : cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr ou 01 77 80 92 91

« Amour à Mort » Documentaire d'Éric Guéret

à 20h, au cinéma J. Prévert

Amour à mort donne la parole à sept femmes victimes de violences conjugales, qui ont réussi à s'en sortir. Elles disent l'isolement, le silence, la dévalorisation et la culpabilité sur lesquels reposent l'emprise. Elles disent les ravages que ces violences ont produits sur elles-mêmes et sur leurs enfants. Mais en s'adressant à celles qui subissent encore la violence, elles donnent surtout de l'espoir.

Gratuit. Rencontre avec le réalisateur à l'issue de la séance

Réservations sur cinema.publics@mairie-gonesse.fr et au 01 77 80 92 91



Vendredi 11 mars

« Kung Fu Zohra »

Action – Arts martiaux

de Mabrouk el Mechri

à 18h30, au cinéma

J. Prévert

Persuadée qu'une rupture briserait le cœur de sa petite fille, Zohra n'arrive pas à quitter son mari Omar malgré les violences qu'elle subit. C'est alors qu'elle rencontre un maître de Kung-Fu qui va lui apprendre à se défendre et à rendre désormais coup pour coup.

Gratuit.

Réservations sur cinema.publics@mairie-gonesse.fr et au 01 77 80 92 91



Dimanche 13 mars

« Désobéir »

de la compagnie Les Cambrioleurs

à 15h30, à la salle J. Brel

à partir de 12 ans

Quatre jeunes femmes, filles, petites-filles ou arrière-petites-filles d'immigrés, se racontent dans une pièce de théâtre composée à partir de leurs témoignages.

Plus d'informations en page 18. Gratuit.

Réservations au 01 34 45 97 60 ou à l'adresse reservationspectacle@mairie-gonesse.fr



Retrouvez le programme complet sur le site de la ville.

La démocratie participative fait son grand retour



Les assemblées de quartier et autres rencontres entre les élus et les habitants ont été brusquement interrompues par la pandémie. L'accalmie sanitaire annoncée permet d'envisager une reprise de la démocratie participative à partir du mois de mars.

La démocratie participative, qu'est-ce que c'est ?

La démocratie participative désigne l'ensemble des actions et démarches qui associent les citoyens dans le processus de prise de décision politique. Elle peut prendre la forme de conseils ou d'assemblées en présence des élus et des citoyens.

L'objectif est d'instaurer des moments d'échanges pendant lesquels les habitants sont invités à débattre, à s'exprimer et à proposer des mesures susceptibles d'améliorer la vie du quartier ou de la commune.

Une reprise au mois de mars

À Gonesse comme dans le reste du pays, les opérations mises en place dans le cadre de la démocratie participative ont été interrompues par le début de la crise sanitaire en mars 2019. Le recul progressif du Covid-19 en ce début d'année permet d'envisager une reprise à partir du mois de mars.

Les rencontres seront organisées à plusieurs échelles :

- Les réunions rassembleront les habitants de secteurs précis afin d'évoquer les problèmes locaux (tranquillité publique, stationnement, travaux...)
- Les assemblées réuniront les habitants de l'ensemble d'un quartier
- Les débats citoyens traiteront de grands sujets de réflexion.

De premières réunions ont d'ores et déjà été organisées au cours du mois de février, notamment avec les habitants des secteurs des Musiciens et des Ormeteaux. Quant aux assemblées de quartier, elles auront lieu entre le 22 mars et le 5 avril.



Installation des Conseils de quartier lors des prochaines assemblées

Les prochaines assemblées seront l'occasion d'installer les nouveaux Conseils de quartier. Les Gonessiens qui souhaitent y siéger sont invités à envoyer leur candidature avant le 18 mars. Seules trois conditions sont nécessaires : être Gonesse, ne pas être titulaire d'un autre mandat et être âgé de plus de 16 ans.

Par la suite, le Conseil de quartier se réunira une fois par trimestre sous la présidence d'un élu de quartier. Les Conseils seront amenés à se prononcer sur les problématiques et les pistes d'amélioration relatives à la vie du quartier et plus largement, à celle de la commune. Les problématiques quotidiennes et individuelles seront quant à elles traitées lors de réunions spécifiques.

Des débats citoyens avec l'ensemble des habitants

Après deux années sans démocratie participative qui aboutissent sur une campagne présidentielle déçue, la Ville souhaite intégrer les citoyens aux débats et à la réflexion politiques. Des rencontres thématiques avec des experts ou des membres d'associations seront ainsi organisées.

La première de cette série aura lieu le mercredi 16 mars à la médiathèque de Coulanges. Aquilino Morelle, ex-conseiller politique, y sera présent pour échanger avec les habitants.



COUPON CANDIDATURE CONSEIL DE QUARTIER

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

à retourner à l'Hôtel de ville
de Gonesse au 66 rue de Paris

Pour tout renseignement
concernant la démocratie
participative : 01 34 45 11 48

Les dates des prochaines assemblées :

- Quartier des Tulipes
Mardi 22 mars à 19h
- Quartier Saint Blin / Vignois
Vendredi 25 mars à 19h
- Quartier des Marronniers
Mardi 29 mars à 19h
- Quartier du centre-ville
Jeudi 31 mars à 19h
- Quartier de la Fauconnière
Mardi 5 avril à 19h

Une formation Sport/Santé pour accompagner les habitants

Les actions Sport/Santé étant en plein développement dans la commune, une formation a été dispensée au début du mois de février pour sensibiliser les éducateurs sportifs de Gonesse désireux d'ajouter cette corde à leur arc.

Le programme Sport/Santé accompagne les Gonessiens qui souhaitent reprendre une activité sportive mais dont l'état de santé nécessite une remise à niveau, prescrite par leur médecin. Le coaching est personnalisé et vise à orienter les participants vers une pratique autonome ou collective, au sein de l'un des clubs sportifs de la ville par exemple.

Outre la Direction des sports, dont les éducateurs sont habilités à dispenser ce programme, certaines associations gonessiennes ont également déployé, ces derniers temps, des activités accessibles à des publics spécifiques, dont les personnes porteuses de handicap.

Pour rallier de nouveaux éducateurs, la Ville a récemment sollicité le Comité départemental olympique et sportif afin d'organiser des formations. Une première session a eu lieu à la Maison des habitants Marc Sangnier les 5 et 6 février. Des éducateurs du RC Gonesse, du Cercle d'escrime, du club de volleyball, de basket, de tennis, de tennis de table ou encore des membres de l'association de Gymnastique volontaire y ont participé.

.....
Renseignements auprès de la Direction des sports : 01 34 45 10 69



13^{ème}
INTERNATIONAUX DE GONESSE

Tournoi international féminin
13 > 20 MARS 2022

15.000\$
 comptant pour le classement
WTA

Facebook: Internationaux Féminin de Tennis de Gonesse
 Adresse: Rue de l'Églantier, 95500 GONESSE

Logos partenaires: [UN ÉVÈNEMENT FFT], LEAGUE T1E DE FRANCE, COMITE VAL D'OISE, etc.

13^{ème} édition du Tournoi international féminin de tennis

C'est désormais une tradition : le Tournoi international féminin de tennis aura lieu du 13 au 20 mars prochains au club de tennis, situé rue de l'Églantier.

Cette année, l'événement sera ouvert au public. Un passe vaccinal valide sera toutefois demandé à l'entrée et le port du masque sera obligatoire dans les gradins.

Suivez l'actualité du Tournoi sur la page Facebook des Internationaux Féminin de Tennis de Gonesse



© JF Paga

Débat citoyen : "Comment sortir de l'Europe libérale pour refaire la France ?" avec Aquilino Morelle

Ancien conseiller politique, Aquilino Morelle sera de passage à Gonesse à la mi-mars. Il prendra part à un débat citoyen avant une séance de dédicace de son nouvel ouvrage.

Tour à tour plume de Lionel Jospin entre 1997 et 2002, directeur de campagne d'Arnaud Montebourg lors de la primaire socialiste de 2011 et rédacteur du rapport sur les affaires du Mediator et du sang contaminé, Aquilino Morelle s'est fait connaître du grand public en mai 2012 lorsqu'il a été nommé conseiller politique du président Hollande.

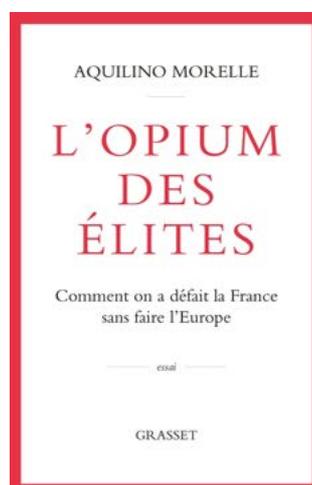
Diplômé de médecine et de l'ENA, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la santé publique et la politique française. Après avoir quitté le service du Président, il publie « L'Abdication », un bilan sévère du quinquennat de François Hollande. Il a publié l'année dernière « L'Opium des élites. Comment on a défait la France sans faire l'Europe » aux éditions Grasset.

depuis 1983, le RN est passé de 0,8% des voix à plus de 25%, le pouvoir régalien paraît illégitime ou impuissant, et ce que les élites appellent le « populisme » gronde.

Ce débat citoyen sera suivi d'une séance de dédicace de son dernier ouvrage, un essai politique qui puise autant dans les sources françaises qu'européennes. Après une analyse au scalpel de la décomposition française, l'auteur opère une déconstruction non moins rigoureuse de l'idéologie européenne et prouve dans une dernière partie de son livre qu'un sursaut est possible.

Un débat citoyen à la mi-mars

Il sera présent à la médiathèque de Coulanges le mercredi 16 mars prochain à 19h pour mener un débat citoyen sur le thème de l'Europe et de la démocratie. Son dernier livre enquête sur les conditions dans lesquelles ce sont des Français qui ont été les chevilles ouvrières du néo-capitalisme financier à la Commission européenne, à l'OCDE, à la Banque centrale européenne, au FMI et à l'OMC. Il montre aussi que la perte de pouvoir de l'État-nation est une abdication démocratique, c'est-à-dire la délégation de tous les pouvoirs à une autorité extérieure, au nom de la technique. Résultat : aucune majorité présidentielle ou parlementaire n'a été reconduite en France



Un débat citoyen suivi d'une séance de dédicace

Mercredi 16 mars - 19h

Médiathèque de Coulanges

Séance de dédicace du livre « L'Opium des élites. Comment on a défait la France sans faire l'Europe » (25 euros)



SORTIR À GONESSE

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ

2 spectacles dans le cadre de
la journée internationale des droits des femmes



HUMOUR

CAROLINE VIGNEAUX CROQUE LA POMME

Caroline Vigneaux revient avec un nouveau spectacle en scène aussi déjanté qu'incisif.

On y retrouve son style : un humour intelligent, une plume acérée et originale, un sens comique inné, un don pour composer des personnages, un goût pour la truculence et une aptitude jubilatoire pour l'improvisation et l'interaction avec le public !

Construit sur une multitude d'anecdotes truculentes son spectacle lui permet également de rendre un bel hommage à des femmes telles que Gisèle Halimi ou Olympe de Gouges.

Durée : 1h15 - **Tout public :** à partir de 12 ans - **Tarifs :** 18€, 14€, 10€
Sur réservation au 01 34 45 97 60 - reservationspectacle@mairie-gonesse.fr



MARDI
8 MARS

20H

Salle Jacques Brel

THÉÂTRE

DÉSObÉIR

Compagnie
Les Cambrioleurs

DIMANCHE
13 MARS
15H30
Salle Jacques Brel



Comment s'inventer soi-même? Quatre jeunes femmes, filles, petites-filles ou arrière-petites-filles d'immigrés, se racontent dans une pièce de théâtre composée à partir de leurs témoignages. Elles ont moins de 25 ans et leur culture française se mêle à celle de la

Kabylie, de l'Iran, de la Turquie et du Cameroun. Un jour, elles ont dû désobéir, dire non, pour vivre pleinement qui elles sont. De leur lien à la famille, de leur rapport à la tradition, la religion et l'avenir, sont nés des récits, drôles ou douloureux, orchestrés en une polyphonie féminine.

La représentation sera suivie d'une discussion avec l'équipe artistique.

Durée : 1h15

Tout public à partir de 12 ans

Gratuit sur réservation

au 01 34 45 97 60

reservationspectacle@mairie-gonesse.fr



SEMAINE DU CERVEAU 2022

STIMULEZ
VOTRE CERVEAU



Cette manifestation a pour but de sensibiliser à l'importance de prendre soin de son cerveau.

LUNDI 14 MARS {14H - 17H}

MDH Marc Sangnier

INTRODUCTION CERVEAU

VISITER NOTRE CORPS PAR LE BIAIS DU NUMÉRIQUE GRÂCE À NOTRE CERVEAU

Sensibilisation sur le dépistage du cancer du Colon dans le cadre de Mars Bleu avec des casques virtuels.

en partenariat avec la ligue contre le cancer et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers. PUBLIC ADULTE

MERCREDI 16 MARS {10H30 - 12H}

Médiathèque de Coulanges

CROQ'MARMOT 6-12 ANS

UNE OU DEUX LECTURES SUIVIES D'UN ATELIER SUR LES ÉMOTIONS

ENFANTS 6-12 ans

JEUDI 17 MARS

Maison intergénérationnelle
Daniel Dabit

ATELIER MÉMOIRES

CYCLE DE 10 ATELIERS POUR TRAVAILLER SA MÉMOIRE

SÉNIORS - Réservation : 01 30 11 55 20

MERCREDI 16 MARS {18H30 - 20H30}

Cinéma Jacques Prévert

CINÉ-DÉBAT

5 NOUVELLES DU CERVEAU

Documentaire - De
Jean-Stéphane Bron -
France - 1h45 - 2022
- VO sous-titrée



Alors que les chercheurs découvrent peu à peu les

mystères du cerveau humain, la course est ouverte entre l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle. Jean-Stéphane Bron nous plonge au cœur de la science d'aujourd'hui, à la découverte des travaux de cinq scientifiques, au croisement entre le cerveau, la conscience et l'intelligence artificielle. Une aventure fascinante et vertigineuse.

« Une invitation au voyage dans le futur. » RTS.

GRATUIT - PUBLIC ADULTE

Réservations : cinema.publics@mairie-gonesse.fr
ou 01 77 80 92 91

SAMEDI 19 MARS

{14H-15H30} (1^{er} TOUR)

{16H-17H30} (2^e TOUR)

Ludothèque Rafael Padilla

JEUX DE STRATÉGIE, JEUX DE DAMIERS...

TOUT PUBLIC - Réservation : 01 39 87 47 42

EXPOSITION



8 MARS
9 AVRIL
.....
Médiathèques
de Coulanges
et George Sand

FESTIVAL LIVRE COMME L'AIR
EXPOSITION « FARCEURS »
de François SOUTIF

Le festival de littérature jeunesse de Roissy Pays de France, fait son retour autour de la thématique « Bêtises, malices et autres facéties ». Du 8 mars au 9 avril, participez à des expositions, spectacles, ateliers, rencontres organisés dans les médiathèques de Roissy Pays de France et les lieux partenaires.

.....
Gratuit aux horaires d'ouverture
des médiathèques



CINÉ-CLASSIQUE



SAMEDI
19 MARS
.....
16H
Cinéma J. Prévert

Le voyage dans l'histoire du cinéma avec la spécialiste Mathilde Trichet continue avec la comédie musicale américaine : genre convoquant tous les arts, de la musique à la danse, en passant par le théâtre et la peinture et à l'origine de nombre de films cultes ! Analyse commentée et discussion après le film en salle.

UN AMÉRICAIN À PARIS

Comédie musicale - De Vincente Minnelli - Avec Gene Kelly, Leslie Caron, Oscar Levant - États-Unis - 1953 - 1952 - VO sous-titrée - Version restaurée

Un jeune peintre américain vivant à Paris séduit une femme riche qui, amoureuse de lui, prend en main sa carrière. Mais lui n'a d'yeux que pour une jeune danseuse qui doit épouser son meilleur ami. Il parcourt les quartiers de Paris à sa recherche, retrouvant dans des tableaux inspirés des maîtres impressionnistes la trace de sa bien-aimée.

.....
Tarif unique : 3€ - Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

CINÉ POP-CORN



MERCREDI
23 MARS
.....
16H
Cinéma
Jacques Prévert

Du pop-corn sera exceptionnellement en vente dans le hall du cinéma !
En partenariat avec le collectif gonessien Saveurs du Monde.

UNCHARTED

De Ruben Fleischer - Avec Tom Holland, Mark Wahlberg, Sophia Taylor Ali
États-Unis - 2022 - 1h56 - VF

Nathan Drake, voleur astucieux et intrépide, est recruté par le chasseur de trésors chevronné Victor « Sully » Sullivan pour retrouver la fortune de Ferdinand Magellan, disparue il y a 500 ans. Ce qui ressemble d'abord à un simple casse devient finalement une course effrénée autour du globe pour s'emparer du trésor avant l'impitoyable Moncada, qui est persuadé que sa famille est l'héritière légitime de cette fortune.

« Une aventure survitaminée, qui reproduit certaines des séquences du jeu vidéo et fait la part belle à des scènes d'action musclées. » LCI

.....
Tarif unique : 3€ - cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

LE PRINTEMPS DU MAAG

DU 7 MARS AU 2 AVRIL 2022

STAGES, MASTER-CLASSES, RENCONTRES & CONCERTS

Après deux ans d'interruption liés à la pandémie, la Maison des Arts et le pôle Musiques Actuelles Amplifiées de Gonesse investissent à nouveau la salle Jacques Brel. L'occasion d'un tour d'horizon de la scène locale, de stages, de master-classes et de rencontres. Un moment pour éprouver la vitalité des pratiques musicales de la ville.

MASTER-CLASS

MERCREDI
23 MARS

19H

MICRO-FOLIE
MDH LOUIS
ARAGON

POPY (NO ONE IS INNOCENT)

« No One Is Innocent : 30 ans de carrière, des centaines de dates et festivals dans le monde jouées chaque soir comme si c'était la dernière fois »

Guitariste de No One Is Innocent, Popy reviendra en première partie sur son parcours et son matériel pour ensuite encadrer la répétition d'un atelier musiques actuelles de la Maison des Arts



CONCERT

SAMEDI
2 AVRIL

SALLE
JACQUES BREL

16H - OUVERTURE DES PORTES

17H - C.H.A.M.

Restitution des Classes à Horaires Aménagés Musique du collège François Truffaut

18H - TE BEIYO

« Une voix puissante, un chant d'ailleurs aux langues mêlées, un appel au monde pour tenir debout... Entre l'engagement de Tracy Chapman, la tendresse sensuelle d'Ayo et les envolées mélancoliques de Lhasa »

20H - MOTOWN CONNECTION

L'atelier musiques actuelles de la Maison des Arts au répertoire très Motown

20H30 - OYSTER TOASTER

Groupe de hard rock en émergence, Oyster Toaster frappe un grand coup de poing sur la table avec leurs riffs de bûcherons

21H30 - HOVER DUST

« Un peu de White Stripes et de Black Keys, un peu de Royal Blood et de Marilyn Manson, une voix écorchée, une batterie puissante et de la poussière, beaucoup de poussière... C'est ça, le big-rock d'Hover Dust! »

Clôture de
l'édition 2022
du Printemps
du MAAG

Te Beiyo animera un stage de chant autour de son répertoire pour un concert-restitution le samedi 2 avril à 18h00 salle Jacques Brel

Stage les lundis 7, 14, 21, 28 mars, jeudi 1er avril



PASS
VACCINAL
obligatoire

ENTRÉE
LIBRE

MAISON DES ARTS DE GONESSE
PÔLE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES DE GONESSE

RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS :
01 77 80 93 04

CLOWN

RIEN À DIRE

Clown Léandre

JEUDI

24 MARS

.....

20H

Salle Jacques Brel



Leandre Ribeira est un clown avant-gardiste, attachant et farfelu. Depuis plus de 20 ans, il fait le tour du monde avec son humour chargé de poésie, s'inspirant du cinéma muet, du mime, du geste et de l'absurde. Ce personnage nous ouvre les portes de sa

maison, une bâtisse bien étrange, peut-être hantée, une table forcément bancale, une chaise bringuebalante, des lampes farouches. Rien à dire est un spectacle loufoque qui nous transporte dans un monde fait de déséquilibres et de rires :

un espace d'optimisme à découvrir en famille.

.....

Durée : 55 mn

Tout public à partir de 6 ans

Tarifs : 8€, 5€, 3€

sur réservation au 01 34 45 97 60

reservationspectacle@mairie-gonesse.fr

UIA - CINÉMA



Une Université Inter-âges spéciale à l'occasion des 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie. Conférence et séance gratuites - en partenariat avec le CCAS de Gonesse

15H : CONFÉRENCE - LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

présentée par Benoit Beucher, docteur en histoire et en sciences politiques

17H : FILM - AVOIR VINGT ANS DANS LES AURÈS

de René Vautier

Un groupe de Bretons réfractaires et pacifistes est envoyé en Algérie. Ces êtres confrontés aux horreurs de la guerre deviennent peu à peu des machines à tuer. L'un d'entre eux ne l'acceptera pas et désertera en emmenant avec lui un prisonnier du FLN qui devait être exécuté le lendemain.

« Film engagé, film critique contre la guerre, Avoir vingt ans dans les Aurès constitue également une étape-clé dans la mise en images du conflit franco-algérien. » Zéro de Conduite

.....

Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

VENDREDI

25 MARS

.....

DÈS 15H

Cinéma J. Prévert



CINÉ MA-DIFFÉRENCE



cinéma
différence

Une séance de cinéma ouverte à tous, adaptée pour les personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques. Une expérience de cinéma vivante et chaleureuse où chacun est accueilli et respecté tel qu'il est.

LE CHÊNE

Aventure - De Michel Seydoux, Laurent Charbonnier - France - 2022 - 1h20 - VF - Dès 6 ans

Il était une fois l'histoire d'un chêne, vieux de 210 ans, devenu un pilier en son royaume. Ce film d'aventure spectaculaire rassemble un casting hors du commun : écureuils, balanins, geais, fourmis, mulots...

Une ode poétique à la vie où la nature est seule à s'exprimer.



.....

En partenariat avec l'association gonesseienne Autism'Action 95.

Pensez à réserver et arriver avec un peu d'avance : gonesse@cinemadiffERENCE.com - Réservation indispensable pour les personnes en fauteuils et les

groupes, places limitées - Tout public : à partir de 6 ans - Tarif unique : 2€50

DIMANCHE
27 MARS

14H
Cinéma
Jacques Prévert

VENDREDI
1^{ER} AVRIL : 14H15
Cinéma
Jacques Prévert

LA
QUINZAINE
DES
ACTIONS

Ciné-Rencontre en partenariat avec la Quinzaine des Réalisateurs du Festival de Cannes - Après le film, rencontrez Julia Mugnier, comédienne!



ENTRE LES VAGUES

De Anaïs Volpé - Avec Angélique Kidjo, Déborah Lukumuena, Matthieu Longatte - France - 2022 - 1h40 - VF

Rêver, foncer, tomber, repartir, rêver encore, et recommencer. Elles ont l'énergie de leur jeunesse, sa joie, son audace, son insouciance. Deux meilleures amies, l'envie de découvrir le monde. Margot et Alma sont inarrêtables, inséparables.

« Du rire aux larmes, Anaïs Volpé nous fait embarquer dans une tempête d'émotions. » Maze

Tarif unique : 3€ - cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91



RÉUNION



VENDREDI
1^{ER} AVRIL : 17H
Maison des habitants
Marc Sangnier

RÉUNION D'INFORMATION SUR FIXION

La 1^{ère} série cinématographique participative & itinérante dans l'espace public qui aura lieu à Gonesse du 10 au 15 mai !

Venez quand vous voulez entre 17h et 21h ! Gratuit
Ouvert à toutes et à tous - Un projet de Barbara Pueyo, Marc PUEYO, Frédéric FORT et L'Oeil du Baobab Production.

cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

LES MÉDIATHÈQUES PROPOSENT ÉGALEMENT TOUTE L'ANNÉE, DIFFÉRENTES ACTIVITÉS, POUR TOUS LES ÂGES...

PETITE ENFANCE BIBERONS DE LECTURE

Les biberons de lecture, c'est pour les tout-petits, car les livres c'est bon pour les bébés ! Un samedi matin par mois, les enfants et leurs parents sont invités à une séance de lecture d'albums, de comptines, de jeux d'écoute musicale et autres trouvailles concoctées à leur intention.

Durée : 30 mn

Samedi 12 mars

10h (0-2 ans) - 10h30 (2- 5 ans)

Médiathèque de Coulanges

ENFANCE L'HEURE DU CONTE

Le rendez-vous hebdomadaire pour les enfants dès 6 ans et leurs parents. Au programme, lectures d'histoires et atelier créatif !

Mercredis 16 - 23 et 30 mars

à 10h30 - Médiathèque George Sand

ATELIER PHILO-MAGIE

QU'EST-CE QUE LA PHILO ?

Dans cet atelier, un magicien philosophe jouera sur tes sens pour te tromper. Sauras-tu reconnaître la vérité dans les tours de magie qui te seront présentés ? Pour connaître la réponse, viens découvrir cet atelier philo-magie !

Mercredi 9 mars à 10h30

Public dès 5 ans - Durée : 1h30

Médiathèque George Sand

CROQ'MARMOT

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour de jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires.

Tous les mercredis à 10h30

pour enfants de 5 à 12 ans et leurs parents - Durée : 1h-1h30

Médiathèque de Coulanges

CROQ'SWITCH

Les mercredis après-midis et pendant les vacances, les bibliothécaires jeunesse t'invitent à profiter de leur espace dédié aux jeux vidéo ! Alors rejoins-nous pour un vrai moment de détente. Aux horaires d'ouverture - à partir de 6 ans. Durée : 1h/jour/enfant.

Médiathèque de Coulanges

CROQ'JEUX

Tu as envie de découvrir les jeux de société, tu es familier de cette pratique ludique ? Viens partager en famille, entre amis, ou seul(e), une soirée jeux avec les bibliothécaires. Affrontez-vous dans des batailles épiques, coopérez pour résoudre des enquêtes criminelles, bâtissez votre empire...

Mardi 1^{er} mars à 16h - Durée : 1h

Pour enfants dès 5 ans

Médiathèque de Coulanges

LES MÉDIATHÈQUES PROPOSENT ÉGALEMENT TOUTE L'ANNÉE, DIFFÉRENTES ACTIVITÉS, POUR TOUS LES ÂGES...

ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES GRAINES DE FUTURS

Spécial CASQUES VR

Les nouvelles technologies ont envahi notre vie. Elles nous permettent de s'informer, de communiquer mais aussi de s'ouvrir au monde.

Un samedi par mois, les médiathécaires t'invitent à expérimenter et échanger sur le numérique. Que tu sois geek ou juste curieux, tu es le bienvenu.

Durée : 1h30 - à partir de 12 ans.

Samedi 5 mars à 15h.

Médiathèque de Coulanges



COMITÉ DE LECTURE BULLE DE CRITIQUES

Parce que les avis de nos jeunes lecteurs comptent, un nouveau club de lecture arrive dans ta médiathèque. « Bulle de critiques » est ton nouveau rendez-vous pour partager tes coups de cœur, que ce soit un roman, une BD, un manga, un film, une série ou même un jeu de société. Viens buller à la médiathèque !

Durée : 1h30 - à partir de 14 ans.

Samedi 19 mars à 15h.

Médiathèque de Coulanges

ADULTES ATELIERS NUMÉRIQUES

Chaque mois, venez développer votre créativité autour d'un thème défini. A l'aide d'outils numériques, vous pourrez créer votre morceau de musique, vous initier à l'art du photomontage et à la création graphique ou à de l'animation image par image. Laissez libre cours à votre imagination !

Durée : 2h - à partir de 14 ans

Samedi 5 mars à 15h et **Mardi 8 mars** à 18h

Médiathèque de Coulanges

ATELIERS PHILO-ÉCRITURE

Thématique « L'ALTÉRITÉ »

Vous pensez que philosophie rime avec poussière ? Venez la (re)découvrir comme vous ne l'avez jamais soupçonnée grâce à notre toute nouvelle formule d'atelier philo. Proposés par le projet des Petites Lumières, ces ateliers dynamiques allient échange philosophique et pratique artistique. Le temps d'une séance, soyez à la fois Socrate et Rimbaud !

Durée : 2h - à partir de 14 ans

Samedi 12 mars à 10h

Médiathèque de Coulanges

ATELIERS DEMARCHES EN LIGNE

La plupart des démarches administratives du quotidien s'effectue désormais en ligne. Il est donc devenu essentiel de se familiariser avec les outils informatiques et numériques. Cet atelier a pour but d'expliquer le fonctionnement des sites qui permettent d'effectuer des démarches administratives. CAF, impôts, sécurité sociale, mairie : n'ayez plus peur des services en ligne et gérez vos demandes en toute autonomie !

Durée : 2h - Public : adultes

Samedi 2 avril à 10h

Médiathèque de Coulanges



COMITÉ DE LECTURE ON N'A PAS TOUT LU !

Thématique « VOYAGE EN ASIE »

La culture, c'est aussi et surtout le partage. Prenez part à ce comité convivial et venez échanger autour d'un café sur vos goûts en matière de romans, BD et DVD.

Coups de cœur, déceptions, envies... ici, tous les avis sont permis ! Durée : 1h30 - à partir de 14 ans

Samedi 26 mars à 10h

Médiathèque de Coulanges

MARDI LUDIQUÉ

Venez partager en famille, entre amis, ou seul(e), une soirée jeux avec vos bibliothécaires. Affrontez-vous dans des batailles épiques, coopérez pour résoudre des enquêtes criminelles, bâtissez votre empire... En matière d'imagination le monde des jeux est tout aussi infini que celui des livres !

Durée : 2h - à partir de 14 ans

Mardi 1^{er} mars à 18h.

Médiathèque de Coulanges

MARDI MÉLOMANE

« LE CLUB DES 27 »

Que vous soyez curieux ou mélomanes, les discothécaires vous invitent à des temps de rencontres avec des artistes, à des séances d'écoutes musicales autour d'un thème ou encore au partage de vos propres coups de cœur !

Public : à partir de 14 ans

Mardi 15 mars à 18h.

Médiathèque de Coulanges

MARDI CINÉ

« FILM DE OUF »

Vous avez envie de découvrir en avant-première les dernières nouveautés DVD, de partager vos coups de cœur ou encore d'être force de propositions pour nos futures acquisitions ? Participez à nos échanges ciné du mardi soir !

Public : à partir de 14 ans

Mardi 29 mars à 18h.

Médiathèque de Coulanges

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA JACQUES PRÉVERT



LE PROGRAMME du 9 mars au 5 avril 2022

Films en VF sauf mention contraire

SEMAINE DU 9 AU 15 MARS	Durée	Merc. 9	Jeu. 10	Vend. 11	Sam. 12	Dim. 13	Lun. 14	Mar. 15
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES VAILLANTE 	1h33	14h30 Ciné-Débat			16h	14h		
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES KUNG-FU ZOHRA	1h39			18h30 Séance spéciale				
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES AMOUR À MORT	1h19	20h Ciné-Rencontre						
MAIGRET	1h28	18h15			20h	16h	14h	18h15
ENQUÊTE SUR UN SCANDALE D'ÉTAT	2h03			20h45		18h	16h	14h
LA VRAIE FAMILLE 	1h42			16h	14h		18h15	20h
LES POINGS DESSERRÉS (vo)	1h36	16h30		14h	18h		20h15	16h15
SEMAINE DU 16 AU 22 MARS		Merc. 16	Jeu. 17	Vend. 18	Sam. 19	Dim. 20	Lun. 21	Mar. 22
KING 	1h45	14h30 Ciné-Gôûter			14h	14h		
SEMAINE DU CERVEAU CINQ NOUVELLES DU CERVEAU (vo)	1h45	18h30 Ciné-Débat		16h				20h
CINÉ-CLASSIQUE UN AMÉRICAIN À PARIS (vo)	1h53				16h Ciné-Classique			
ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ	1h22			20h15		18h	14h	16h
COMPAGNONS	1h50	16h15		18h		16h	20h15	14h
ALI & AVA (vo) 	1h35			14h	20h45		16h	18h
NOUS	1h57	20h45			18h45		18h	
SEMAINE DU 23 AU 29 MARS		Merc. 23	Jeu. 24	Vend. 25	Sam. 26	Dim. 27	Lun. 28	Mar. 29
LE CHÊNE  	1h20	14h30			16h	14h Ciné-Ma Différence		
LES VOISINS DE MES VOISINS SONT MES VOISINS 	1h30			20h	14h			
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - CONFÉRENCE LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE	1h45			15h Conférence				
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - FILM AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS	1h40			17h Film				
ROBUSTE	1h35	20h15				18h	14h 20h	16h
UNCHARTED	1h56	16h CinéPop-Corn			20h			
UN PEUPLE	1h45				18h		16h	18h
KUNG-FU ZOHRA	1h39	18h15				16h	18h	14h 20h
SEMAINE DU 30 MARS AU 5 AVRIL		Merc. 30	Jeu. 31	Vend. 1 ^{er}	Sam. 2	Dim. 3	Lun. 4	Mar. 5
LE GRAND JOUR DU LIÈVRE 	48 min	14h30			14h	11h Ciné-P'titsLoups		
QUINZAINE EN ACTIONS ENTRE LES VAGUES	1h40			14h15 Ciné-Rencontre	18h30		20h	16h
CINÉ-CLASSIQUE MONIKA (vo)	1h35				16h Ciné-Classique			
NOTRE-DAME BRÛLE	1h50	20h		16h45	20h15	16h	14h	18h
RIEN À FOUTRE 	1h52	18h		18h45		14h	16h	20h
BELFAST	1h39	16h (VF)		20h45 (VO)		18h (VF)	18h (VO)	14h (VF)

Décès de Fanny Pech,



élue et directrice emblématique de l'école Marc Bloch

Tour à tour institutrice, directrice de l'école Marc Bloch et élue à l'enseignement et à la Culture, Fanny Pech a consacré sa vie à l'éducation des jeunes Gonessiens. Elle s'est éteinte en ce début d'année à l'âge de 94 ans.

Partie d'Algérie en 1963 avec sa famille, Fanny Pech a rapidement trouvé sa place dans le quartier de la Fauconnière : l'année suivant son arrivée, elle a en effet décroché un poste d'institutrice à l'école élémentaire Marc Bloch avant d'en devenir – après un bref passage à l'école Roger Salengro - la directrice quelques années plus tard. Elle y a effectué l'intégralité de sa carrière.

« J'ai reçu des centaines de messages de la part de ses anciens élèves sur les réseaux sociaux », souligne son fils Bernard. « Ils la remercient de les avoir aidés à surpasser leurs difficultés scolaires, de leur avoir appris à aimer l'école. Elle adaptait sa pédagogie à chacun. C'était un véritable personnage mais j'ai été très ému de voir qu'elle était si appréciée », poursuit-il.

Une vie à enseigner

Bien qu'elle ne présentait pas d'attraits pour la politique selon sa famille, Fanny Pech a rejoint l'équipe de l'ancien maire Bernard Février dès 1983 et a été élue à l'Enseignement et à la culture pendant deux mandats. « *Comme pour sa carrière dans l'enseignement, son objectif principal était d'être au service des habitants* », estime Bernard Pech.

La retraite n'avait pas éloigné Fanny Pech des écoles et pendant plusieurs années, elle se rendait régulièrement à l'école Benjamin Rabier afin de lire des histoires aux enfants. Elle a continué de donner des cours particuliers jusqu'à l'âge de 90 ans, lorsque les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer sont apparus. Elle est décédée à l'aube de ses 95 ans.



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 7 MARS

Salade iceberg et maïs
Vinaigrette à l'échalote

Emincé de volaille BIO
sauce ancienne
(crème carottes champignons)
Fricassée de colin
sauce blanquette

Haricots beurre ciboulette

Yaourt aromatisé

Rocher choco coco

le jour du **Vege**

MARDI 8 MARS

Betteraves **BIO**
Vinaigrette nature

Tortellini ricotta
spinaci sauce curry
(pâtes farcies à la ricotta
et aux épinards)

Saint Nectaire AOC

Orange **BIO**

MERCREDI 9 MARS

Carottes râpées **BIO** & locales
Vinaigrette au miel

Carré de porc fumé
sauce Vallée d'Auge
Pavé de merlu sauce armoricaine

Riz camarguais

Tomme noire

Compote de pommes **BIO**

JEUDI 10 MARS

Salade de lentilles **BIO**

Bœuf braisé au jus
Colin mariné à la napolitaine

Petits pois BIO à la Française

Petit suisse fruité **BIO**

Banane

VENDREDI 11 MARS

Rillettes de sardines

Cubes de hoki pané et ketchup
Nuggets de volaille et ketchup

Purée pommes de terre,
carotte, céleri **BIO**

Camembert

Pomme golden locale

le jour du **Vege**

LUNDI 14 MARS

Salade de pommes de terre **BIO**
à l'échalote

Pavé fromager

Légumes aioli BIO

Yaourt nature local et sucre

Kiwi **BIO**

MARDI 15 MARS

Potage poireaux
pomme de terre **BIO**

Filet de lieu noir frais
Sauce normande

Riz BIO

Coulommiers

Poire locale

MERCREDI 16 MARS

Pomelo et sucre

Rôti de veau au jus
Filet de hoki à l'oseille

Brunoise de légumes
et coquillettes locales

Emmental

Flan vanille nappé caramel

JEUDI 17 MARS

Céleri rémoulade **BIO**

Merguez aux 4 épices
Colin sauce méridionale

Carottes Vichy BIO

Fromage frais sucré

Fromage frais aux fruits

Moelleux myrtille citron

VENDREDI 18 MARS

Endives et dés de mimolette

Omelette BIO

Epinards BIO
et pommes de terre **BIO**

Cotentin

Ananas au sirop

le jour du **Vege**

LUNDI 21 MARS

Salade de chou chinois
et oignons frits

Gratin campagnard (pommes de
terre, lentilles, crème curry)

Fraidou

Compote pomme cassis

MARDI 22 MARS

Radis râpé et maïs

Sauté de bœuf en daube
Pavé de colin gratiné
au fromage

Haricots verts BIO

Fromage blanc sucré

Doughnut

MERCREDI 23 MARS

Salade gourmande (boulgour,
lentilles, surimi, mayonnaise)

Emincé de volaille BIO
Sauce cajun
Pavé de merlu, huile olive
& citron

Chou fleur BIO béchamel

Brie

Ananas **BIO**

JEUDI 24 MARS



Tomate **BIO** au basilic,
Vinaigrette terroir

Penne locales, sauce bolognaise
Penne locales de la mer
et fromage râpé

"Stracciatella" aux copeaux de
chocolat et cigarette russe

VENDREDI 25 MARS

Carottes râpées **BIO** locales
Vinaigrette aux agrumes

Brandade de colin
Hachis parmentier

Petit suisse fruité **BIO**

Banane **BIO**

LUNDI 28 MARS

Taboulé **BIO**

Sauté de porc aux pruneaux
Colin mariné thym citron

Petits pois BIO au jus

Yaourt nature local et sucre

Orange **BIO**

le jour du **Vege**

MARDI 29 MARS

Frisée et dés de mimolette
Vinaigrette moutarde à l'ancienne

Torti locales aux lentilles,
champignons et curry

Tomme blanche

Crème dessert au caramel

MERCREDI 30 MARS

Céleri rémoulade **BIO**

Paupiette de veau sauce moutarde
Steack haché de cabillaud
sauce tomate

Boulgour BIO

Saint Paulin

Poire locale

JEUDI 31 MARS

Potage aux courgettes **BIO**

Rôti de bœuf au jus
Steack de colin à l'aneth

Pommes de terre en gratin

Fromage fondu Président
Baguette tradition

Cocktail de fruits au sirop

VENDREDI 1 AVRIL

Concombres **BIO**
à la crème & ciboulette

Filet de hoki meunière
Saucisse de francfort de porc

Epinards BIO béchamel

Yaourt brassé banane **BIO**

Congolais

Conseil municipal de février

La première réunion du Conseil municipal de 2022 s'est tenue le 7 février ; Au cours de cette séance plusieurs dossiers importants ont été votés :

LE BUDGET 2022 : un budget de 88 millions dont 36 d'investissements avec notamment le démarrage de la reconstruction du gymnase Raoul VAUX à la Fauconnière et la réhabilitation et l'extension de la piscine. Malgré la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat, le transfert de la compétence des eaux pluviales, la nouvelle tarification de la restauration scolaire, éléments qui pèsent sur les comptes, la gestion rigoureuse de la ville a dégagé un excédent de fonctionnement de 8 millions qui permet de ne pas augmenter les impôts locaux en 2022. Les emprunts nécessaires ont pu aussi être réduits et l'indicateur de désendettement est passé de 6.4 ans à 4.47 ans, quand la cote d'alerte est située à 12 ans.

UNE CONVENTION avec la société du Grand Paris (SGP) : celle-ci doit mettre en œuvre des mesures de compensation écologique des travaux des nouvelles lignes de métro. La SGP réalisera des travaux d'aménagement pour favoriser la biodiversité dans le Parc de la Patte d'Oie. Ainsi les Gonessiens bénéficieront de nouveaux espaces aménagés sans que cela coûte au budget de la Ville.

UNE REVISION DU PLU (Plan local d'urbanisme) dont nous avons parlé le mois dernier et qui permettra la réalisation à l'entrée de Gonesse d'un espace de loisirs comprenant bowling, escape game, plaine de jeux, restaurants.

UN PROTOCOLE d'intervention avec la société SIFAE pour lutter contre la dégradation du tissu pavillonnaire. Il s'agit d'un outil supplémentaire qui vient compléter les actions mises en œuvre par la Ville pour lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. LA SIFAE est une société créée en 2021 par Action Logement et l'Établissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) dont la vocation est d'empêcher les divisions pavillonnaires conduisant à la mise en location de logements de mauvais qualité, voire indécents.

UNE MOTION en faveur du maintien de l'activité de la Poste dans le quartier de la Fauconnière. En effet la municipalité déplore que dans un quartier de plus de 8000 habitants, les opérations d'envois et de retraits du courrier disparaissent, à cause d'une ouverture aléatoire du bureau de poste, obligeant les habitants à se rendre en centre-ville. La motion rappelle que la rentabilité ne peut être le seul critère d'implantation des services publics et que leur maintien sur les territoires de banlieues ou ruraux, doit être une priorité

UN AVIS NEGATIF sur le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) en considérant que l'impact sanitaire du bruit sur les troubles du sommeil, les maladies cardiovasculaires et psychiques, sur la réduction du nombre de mois de vie en bonne santé n'avait pas été pris en compte. Le Conseil a notamment demandé le retrait des avions les plus bruyants et la réduction négociée des vols de nuit entre 22H et 6H.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

Le conseil municipal de février traitait plusieurs dossiers dont deux importants pour le devenir de notre territoire :

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'aéroport de Roissy. Selon les directives du règlement européen, chaque état de l'Union Européenne élabore pour ses aéroports civils recevant un trafic annuel supérieur à 50 000 mouvements, des cartes stratégiques du bruit et un plan d'actions. Ce document doit reposer sur les 4 piliers de l'approche équilibrée de la gestion du bruit. Or le 4^{ème} pilier portant sur les restrictions d'exploitation a été écarté d'emblée par l'Etat. Pourtant, c'est le pilier qui pourrait avoir un impact fort sur les conditions sanitaires et écologiques de notre territoire. En prenant cette décision, l'Etat confirme sa volonté de laisser se développer l'activité de l'aéroport.

Paris Charles de Gaulle enregistre le double de vols de nuit par rapport aux aéroports européens de même taille. C'est aussi l'aéroport qui compte le plus grand nombre d'habitants impacté. Or les conséquences des nuisances aéroportuaires sur l'environnement et sur la santé ne sont plus à démontrer : troubles du sommeil ; maladies cardio vasculaires ; il a même été établi un lien entre les pics de pollution aérienne et les épisodes de fortes contaminations du COVID, les infections respiratoires étant amplifiées par la pollution.

Le projet du PPBE de l'aéroport de Roissy qui a reçu un avis défavorable de la Commission Consultative de l'Environnement est consultable par tout citoyen jusqu'au 22 mars sur le site www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr. Vous aussi vous pouvez donner votre avis sur ce PPBE qui engagera le devenir de notre territoire pour les 5 ans à venir.

Considérant que ce document fondamental pour notre environnement et notre santé n'est pas à la hauteur des exigences de la situation, le groupe communiste a approuvé l'avis défavorable demandé au conseil municipal.

La Motion pour le maintien du bureau de poste de la Fauconnière : une motion en faveur du maintien du bureau de poste était soumise à l'approbation du conseil municipal. Après avoir dénoncé les dégradations du service public dans le seul but de conduire à sa suppression, nous avons voté la motion et réaffirmé notre participation aux actions à venir aux côtés des usagers et vous appelons à signer la pétition lancée par la ville.

Le budget 2022. Le débat sur l'orientation budgétaire ayant eu lieu au conseil municipal précédent, il convenait d'approuver les points essentiels : la maîtrise de la masse salariale, plus fort poste de dépense, tout en maintenant le service public attendu des gonessiens ; le maintien de la dotation au CCAS, au niveau de 2021, pour lui permettre de répondre aux demandes des gonessiens dont le pouvoir d'achat est encore ponctionné par la hausse du prix des énergies, de l'essence. Enfin le maintien des taux d'imposition au niveau des années précédentes.

Françoise Hennebelle

Agir pour Gonesse

MALTRAITANCE EN EHPAD – L'INACCEPTABLE

Après les révélations du livre « Les Fossoyeurs » qui dénonce de graves dysfonctionnements dans les établissements du Groupe ORPEA la parole se libère. Beaucoup d'entre nous connaissent des personnes : infirmières, soignants qui ont décidé de changer de métier « je ne pouvais plus alors que c'était une vocation parce que je voulais aider les gens » ou « on n'était pas des soignantes mais des maltraitantes ».

L'argent toujours le problème ! On est toujours à rechercher une organisation économique rentable mais ça ne doit pas se faire au détriment des personnes âgées. On nous parle de pénurie de soignants, aujourd'hui c'est facile pour nos politiques qui crient « Au loup » cela fait dix ans que les directeurs d'EHPAD attendent qu'ils interviennent.

Nous ne pouvons que remercier toutes les personnes qui ont témoigné dans ce livre afin de sanctionner avec la plus grande sévérité tous ces responsables. Nous sommes conscients bien évidemment que certaines EHPAD font leur travail correctement.

BUDGET 2022

C'est le 2^{ème} budget de mon mandat. Un réel effort est fait pour contenir les dépenses de fonctionnement. Pour cela un travail est mené entre élus et services : chaque ligne de dépense est examinée et questionnée afin de dégager des marges de manœuvre pour l'investissement.

Approuvé lors de la séance du Conseil municipal du 7 février dernier, le Budget Primitif Principal 2022 s'élève à 88 040 333,10€ qui se décompose ainsi :

Section d'investissement dépenses recettes 36 760 675,10€

Section de fonctionnement dépenses recettes 51 279 658,00€

Pour 2021 : L'emprunt nécessaire a été seulement de 4 290 000€ au lieu de 5 979 400€ voté au budget primitif pour 2021. Cette situation a été possible grâce aux nombreux efforts faits par l'ensemble du personnel et les élus. L'encours de la dette au 31 décembre 2021 était de 39 769 037€.

Pour 2022 : L'emprunt au budget primitif 2022 ne sera que de 4 000 000€ au lieu de (5 979 400€ au budget primitif 2021) de ce fait la dette devrait s'établir à fin 2022 à 39 988 752€ soit une progression que de 219 715€ par rapport à 2021.

Nous avons pu limiter la progression de l'encours de la dette en 2021 de 272918€, notre capacité de désendettement est passée à fin 2021 à 4,47 ans. Je tiens à souligner qu'à fin 2020 cet indicateur était de 6,44 ans. Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition. Nous espérons pour 2022 l'augmentation de notre capacité d'autofinancement afin de proposer un budget d'investissement ambitieux pour notre Ville.

Claude Tibi

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

L'HOMMAGE DU MOIS :

« Une société se juge à la manière dont elle traite ses anciens ». Le scandale Orpea pose la question des maisons de retraite. À Gonesse, nous disposons de 3 structures (hôpital, maison de retraite de l'Églantier et AREPA à la Fauconnière), toutes publiques ou privées à but non lucratif. Nous voulons remercier ici publiquement les personnels des maisons de retraite, dévoués et mal payés, qui prennent soin de nos anciens, ainsi que tous les agents municipaux mobilisés auprès des personnes âgées que l'on arrive à maintenir à domicile.

RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

- **BUDGET 2022** : la réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe d'habitation) n'a aucun impact sur les recettes de la commune puisque l'État compense à l'euro près. Bizarrement, on nous a présenté le budget mais pas les taux d'imposition. La majorité municipale nous a dit que les taux ne bougeraient pas mais nous attendons de voir à la prochaine séance. Gare aux mauvaises surprises. En attendant, le budget est stable mais sera difficile à tenir pour la municipalité. Il n'est équilibré que grâce à d'importantes ventes du patrimoine municipal (ateliers locatifs), et à un endettement qui reste élevé (40 millions d'euros). Les crédits pour l'entretien et la maintenance sont en nette baisse, ce qui conduira sans aucun doute à moins de travaux de réparation sur la voirie et les réseaux en 2022. Aucune économie en revanche prévue sur le « train de vie » de la mairie et les dépenses de communication. Sans surprise, nous avons voté CONTRE ce budget 2022.

- **MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CCAS DE GONESSE** : nous avons interpellé le maire en fin de séance. Il a dû avouer que le service développement social n'avait plus qu'une assistante sociale sur 4. Résultat : des retards dans les ouvertures de droits, des RDV reportés voire impossibles. Des recrutements sont envisagés mais nous restons inquiets sur le service public communal.

- **LA POSTE DE LA FAUCCONNIÈRE** toujours fermée : nous avons voté POUR la motion demandant sa réouverture. Mais ce que nous attendons de la mairie, ce sont des actes, pas seulement des motions et des proclamations non suivies d'effets.

- **CAVES INONDÉES DANS LE CENTRE-VILLE SUITE AUX NOUVELLES CONSTRUCTIONS** : interpellé, le maire a annoncé la création d'un fonds de soutien aux habitants sinistrés. Nous demandons que des études de sol plus poussées soient menées pour toute nouvelle construction et éviter de reproduire les mêmes erreurs à l'avenir.

Julien DOS SANTOS a démissionné du Conseil municipal pour raison professionnelle. Il reste à nos côtés mais laisse son siège à Nathalie MORATILLE, nouvelle conseillère municipale de notre groupe. Ensemble, nous continuons à travailler pour les Gonessiens, dans une opposition vigilante et constructive composée de Cédric SABOURET (président), Anna PEQUIGNOT, Jean SAMAT, Nayat KIR, Ilhan YILDIZ, Cécile PARSEHIAN et Nathalie MORATILLE.

Cédric Sabouret

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les comptes-rendus des précédents Conseils municipaux sur le site de la ville ville-gonesse.fr

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **lundi 28 mars à 19h** et sera retransmis en direct sur le site de la ville et réseaux sociaux



Imprimé à 11 000 exemplaires
 Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication** : Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication** : Nelson de Pessemier
Rédaction et secrétariat de rédaction : Nawsheen Rumjaun
Maquette : Marjorie Bastide, Nicolas Gommez
Photos : Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie : Public Imprim. **Administration** : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.
Tél. : 01 34 45 11 22 (service communication). **ISSN** : 1257 0621.
 Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

www.ville-gonesse.fr

@villedeGonesse

@villedegonesse

Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

Direction de

l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 56

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES

Hôtel de ville

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30
 et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population

Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h

Samedi 9h-12h

Cimetière

rue du Thillay

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

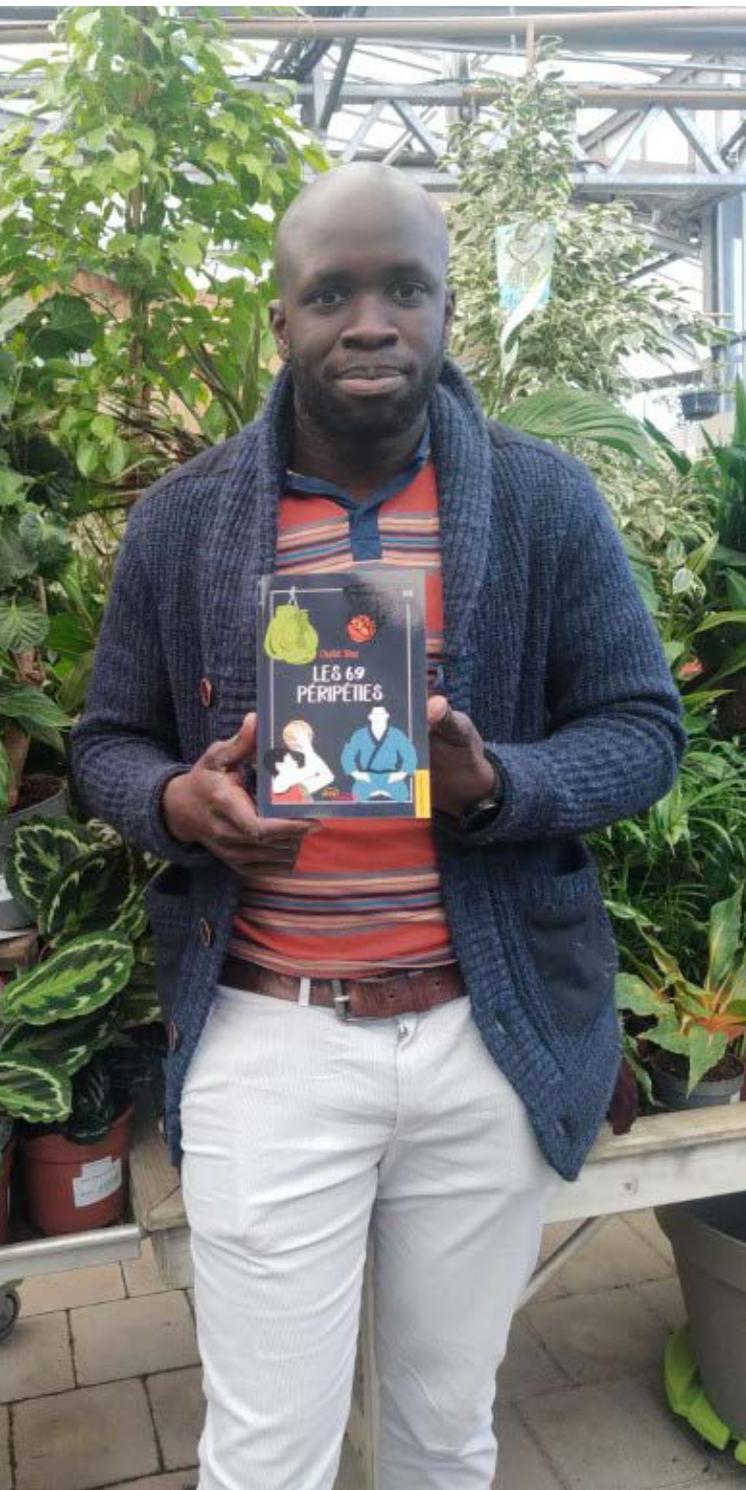
de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h-8h30

Dimanche 9h-13h

« Les 69 péripéties » d'un basketteur gonessien

Passionné par le basketball, Cheikh Diop, un Gonessien de 31 ans, n'a jamais renoncé à son rêve d'intégrer une équipe professionnelle. Il raconte son parcours semé d'embûches dans un livre, « Les 69 péripéties ».



Dès l'âge de 7 ans, tandis qu'il s'entraînait sur les terrains du stade Eugène Cognevaut avec ses camarades de l'Est Val d'Oise Basket, Cheikh Diop rêvait d'une carrière professionnelle. « À un moment dans ma carrière sportive, j'avais toutes les capacités pour devenir un joueur de basket professionnel. Mais j'étais à Orléans, loin de chez moi, c'était difficile financièrement et j'ai subi plusieurs blessures », explique l'auteur.

De retour en région parisienne, Cheikh Diop s'est essayé à d'autres sports (dont la boxe et le jiu-jitsu brésilien) et s'est consacré à un autre rêve : devenir gendarme. « J'ai finalement réussi à devenir gendarme réserviste et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à me renseigner pour intégrer l'équipe de France militaire de basket », poursuit-il.

Deux rêves en un

L'entrée dans l'équipe étant réservée aux gendarmes actifs, Cheikh Diop prépare actuellement le concours pour quitter son emploi de pépiniériste et intégrer les rangs de la gendarmerie, puis l'équipe de basketball. « Ce concours, je l'ai loupé deux fois. C'est pour m'entraîner à écrire, pour avoir toutes mes chances de décrocher l'une des rares places face à ceux qui sont peut-être plus diplômés que moi que je me suis mis à écrire ».

Le récit, qui n'était pas destiné à être publié, a rapidement attiré l'attention des éditions Jets d'encre. Au travers de ce texte, Cheikh Diop veut prouver à tous ses lecteurs que tous les rêves sont atteignables malgré les difficultés que l'on peut rencontrer en chemin.

« Les 69 péripéties », Cheikh Diop
Éditions Jets d'encre – Parution mars 2022

Une séance de dédicace sera organisée au Leclerc de Gonesse le samedi 12 mars à partir de 10h30

état civil

NAISSANCES

2 jan. : KATKAY Milan
 4 jan. : HAUSTANT June
 14 jan. : YARAMIS Elina
 16 jan. : BACAR Oliver I
 19 jan. : AMRANE Adem
 28 jan. : CHERY Raydens

DÉCÈS

6 août. : PRZYBYLSKI Henri
 24 déc. : PIERRE Joseph
 24 déc. : TIMOTHEE Alain
 2 jan. : HILAIRE Sheedy
 3 jan. : MAGNIER Gilles
 3 jan. : SOBILO Richard
 13 jan. : LOUHAB
 née MALLIOU Keltoum
 14 jan. : FOUILLOT Pascal

14 jan. : CASSEZ
 née TOURNAU Fernande
 16 jan. : VIGNAU Norbert
 18 jan. : LARRET
 née GUILLAUME Christiane
 19 jan. : JANAS Stanislas
 22 jan. : ZEREN née ADLUN Ketrin
 24 jan. : CHAVES MARTINEZ Angel
 25 jan. : DUDITLIEUX Yvonne
 27 jan. : PAPEGUAY Thierry



Fonds de participation des habitants : un premier appel à projets lancé

Chaque année, le Fonds de participation des habitants attribue des subventions aux habitants ou aux associations afin de soutenir leurs projets. Le premier appel à candidature a été lancé en ce début d'année et les dossiers peuvent être déposés au Centre de Ressources de la Vie Associative (CLVA) avant le 7 avril prochain.

Les dossiers peuvent être retirés directement au CLVA (situé à l'école Maurice Genevoix) ou être téléchargés en ligne sur le site de la Ville dans la rubrique Associations/Vie associative/Aide aux associations.

Un salon de l'autisme organisé fin mars

Le samedi 26 mars à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, l'association Autism' Action organisera un salon à la salle Jacques Brel.

Entre 10 et 18h, des ateliers de sensibilisation et d'information, des stands d'activités et des conférences seront organisés.

Dans le cadre de la préparation de ce salon, l'association est actuellement à la recherche de bénévoles.

Entrée gratuite
 Informations et renseignements
 au 06 72 56 07 87



Venez donner
votre avis

RÉUNION PUBLIQUE

PLAN LOCAL
D'URBANISME



SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL

66 RUE DE PARIS
95 500 GONESSE

**LUNDI 14
MARS
18H30**

En présence de
Jean-Pierre Blazy - Maire de Gonesse
et des porteurs de projets



RENSEIGNEMENTS AU 01 34 45 11 11

WWW.VILLE-GONESSE.FR